

COMMUNE de LA MOTTE EN CHAMPSAUR



Place Jean Hyppolyte GONDRE 05500 La Motte en Champsaur

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 03.07.2020

Date de la convocation: 29/06/2020

Date d'affichage: 29/06/2020

Date de la séance : 03/07/2020

Le Vendredi trois Juillet deux mille vingt à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La MOTTE EN CHAMPSAUR se sont réunis en session ordinaire du Conseil Municipal pour l'élection du Maire et de ses Adjoints, sous la convocation de NICOLAS Bernard, Maire sortant.

Présent(s): Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

BARTHELEMY Lucien, BELLET Sandrine, CHARLES Raphaël, DUBERNET Anthony, DUPONT Adeline, ESCALLE Jean, NOUGUIER Fabien, REY Antony, VINCENT Gilles.

Absent(s) avec procuration: BLANCHARD Isabelle donne procuration à DUPONT Adeline.

Le Conseil Municipal choisit comme Secrétaire de séance : REY Antony.

La séance est ouverte par Bernard GAUTHIER, désigné comme président de séance car doyen de l'assemblée.

Délibérations prises ce jour :

N° 21/2020 : Election du Maire.

GAUTHIER Bernard présente sa candidature à l'élection du Maire.

<u>Sens du vote à bulletin secret :</u> 10 pour, 0 contre, 1 nul. Sans commentaire.

N° 22/2020 : Détermination du nombre d'adjoints au maire : trois, comme précédemment

Sens du vote à main levée : 10 pour, 1 contre. Sans commentaire.

N° 23/2020: Election des adjoints au Maire:

BARTHELEMY Lucien est candidat à l'élection du 1^{er} adjoint au Maire. <u>Sens du vote à bulletin secret :</u> 11 pour, 0 contre. Sans commentaire.

VINCENT Gilles est candidat à l'élection du 2nd adjoint au Maire. <u>Sens du vote à bulletin secret :</u> 10 pour, 1 nul. Sans commentaire.

REY Antony est candidat à l'élection du 3^e adjoint au Maire. <u>Sens du vote à bulletin secret :</u> 10 pour, 1 nul. Sans commentaire.

N° 24/2020 : Commission des travaux.

Création de la commission travaux :

- DUBERNET Anthony
- DUPONT Adeline
- ESCALLE Jean
- NOUGUIER Fabien
- VINCENT Gilles
- FREYNEY Bernard

Sens du vote à main levée : 10 pour, 1 abstention. Sans commentaire.